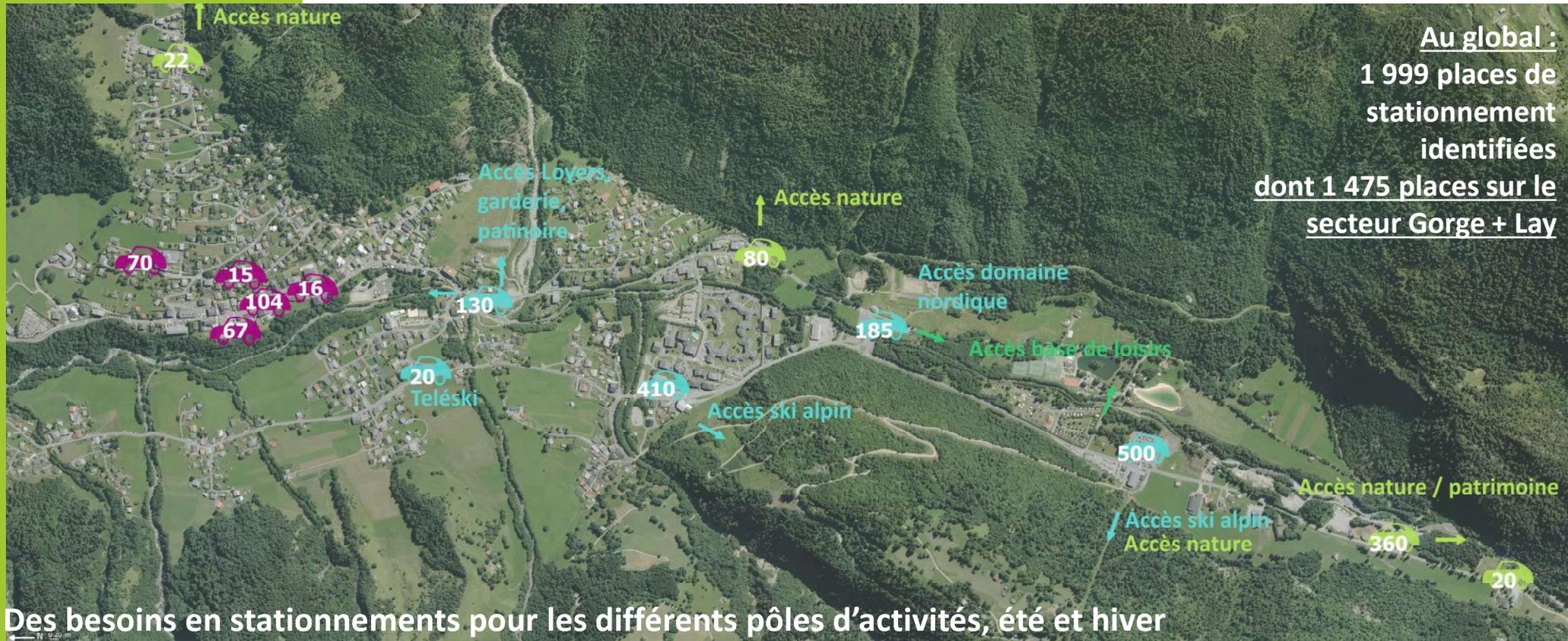




# OAP Stationnements

## Etat actuel



Au global :  
1 999 places de stationnement identifiées  
dont 1 475 places sur le secteur Gorge + Lay

Des besoins en stationnements pour les différents pôles d'activités, été et hiver



De grands espaces de stationnements non intégrés au paysage qui génèrent des impacts visuels et dégradent les ambiances paysagères

# Objectifs

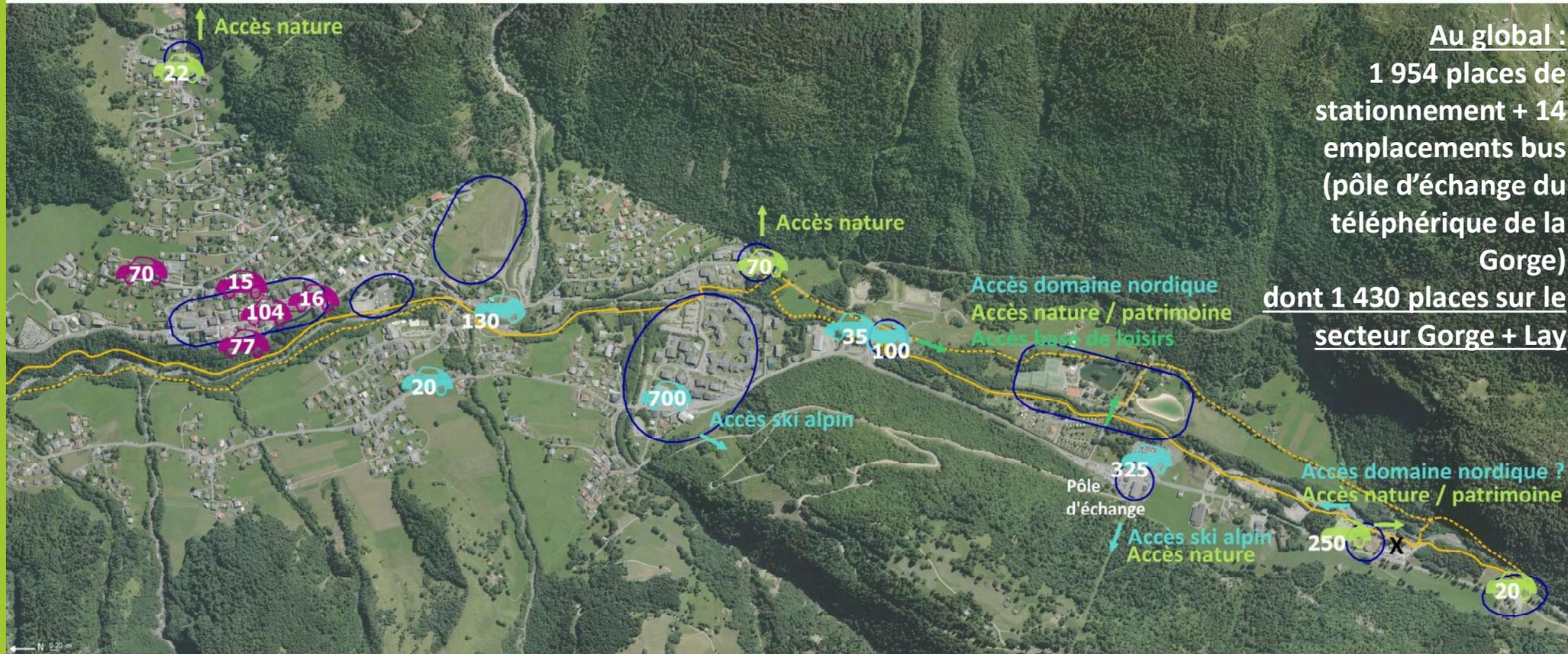
**Organiser les stationnements du village à la Gorge, dans le cadre d'une approche globale, en lien avec les pôles d'activités et l'optimisation et l'affirmation du réseau de circulations douces (Via Montjoie, véhicules électriques, navettes)**

- Optimiser les stationnements du centre-village, mieux signaler le stationnement de l'école (en lien avec la création de chemins de liaison entre l'école, le centre-village et la Via Montjoie)
- Renforcer le pôle du Lay comme accès préférentiel au domaine skiable pour un usage hiver comme été
- Aménager un pôle d'échange (stationnement et retournements bus) sur le stationnement du télécabine de la gorge
- Retrouver les ambiances « naturelles » de la Gorge, en lien avec le projet Espace Porte du tour du Mont-Blanc : atténuer les impacts paysagers générés par les stationnements actuels, supprimer les stationnements au-delà du futur bâtiment d'accueil, matérialiser un stationnement en surlargeur pour l'hiver et non impactant l'été
- Inscrire l'ensemble des stationnements dans le réseau de circulations douces : des parcours piétons lisibles et confortables au départ de chaque stationnement vers les différents pôles d'activités

## OAP Stationnements

Organiser les stationnements du village à la Gorge, dans le cadre d'une approche globale, en lien avec les pôles d'activités et l'optimisation et l'affirmation du réseau de circulations douces (Via Montjoie, véhicules électriques, navettes)

### Stationnement - Etat projeté



**Au global :**  
1 954 places de stationnement + 14 emplacements bus (pôle d'échange du téléphérique de la Gorge)  
**dont 1 430 places sur le secteur Gorge + Lay**

Sites & Paysages - Oct. 2017 / Sources : Cadastre RGD - IGN Orthophoto

|  | Etat actuel      | Etat projeté                    | Différence                        |
|--|------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Stationnement au hameau Le Lay   | 410              | 700                             | +290                              |
| Stationnement Entrée de la Gorge – Départ domaine nordique                                 | 185              | 135                             | -50                               |
| Stationnement du téléphérique de la Gorge  | 500              | 325 + 14 bus                    | -175                              |
| Stationnement de l'Espace Porte du tour du Mont-Blanc                                      | 380              | 270                             | -110                              |
| Autres stationnements (Centre-village, La Frasse, Nant d'Armancette, Nivorin, La Bottière) | 524              | 524                             | 0                                 |
| <b>Total nombre de places</b>  | <b>1 999 pl.</b> | <b>1 954 pl. voit./ +14 bus</b> | <b>-45 pl. voit./ +14 pl. bus</b> |

# Objectifs

### Qualifier les stationnements

- Retrouver les ambiances « naturelles » de la Gorge, en lien avec le projet Espace Porte du tour du Mont-Blanc :
  - Suppression du stationnement en amont du bâtiment d'accueil
  - Aménagement d'un stationnement très qualitatif en lien avec le bâtiment d'accueil
  - Requalification paysagère du stationnement du télécabine et aménagement d'un pôle d'échange
  - Requalification paysagère d'ensemble du stationnement en entrée de la Gorge
- A long terme, qualifier les stationnements de départ de promenade et randonnées à la Frasse d'en haut et à la Bottière



Images de référence

# Objectifs

**Zoom : Organiser et qualifier les stationnements du secteur de la Gorge, dans le cadre d'une approche globale, en lien avec les pôles d'activités et l'optimisation et l'affirmation du réseau de circulations douces (Via Montjoie, véhicules électriques, navettes)**

### Stationnement - Etat projeté



# Principes d'aménagement

### Requalification paysagère de la RD902 aux abords des stationnements requalifiés

- Réduction du gabarit de la voirie (largeur 6m maximum)
- Traitement paysager des abords : végétalisation des accotements, espaces de transition entre route et stationnement...

### Organisation des stationnements

- Réalisation de stationnements avec des accès entrées/sorties clairement identifiés.
- Orientation variable des travées dans le sens Sud/Nord (ligne directrice de la Gorge)
- Aménagement d'espaces végétalisés (modelés, enherbement, plantations arbustives, arbres en forme naturelle et en tige) entre les lignes de stationnements. La trame végétale pourra avoir pour vocation la gestion des eaux pluviales.
- Afin de satisfaire aux exigences d'intégration paysagère, le ratio minimum par emplacement sera compris entre 32m<sup>2</sup> et 37 m<sup>2</sup> en fonction des stationnements. Cette surface comprend l'emplacement, les voies de circulation et le traitement paysager.

Dimensionnement des voiries à double sens – 6m maximum

Dimensionnement des voiries à sens unique - 4m maximum

Dimensionnement des emplacements VL – 5m x2.5m maximum

Dimensionnement des emplacements VL PMR – 5m x3.3m maximum

Dimensionnement des voiries pour cars - 8m maximum

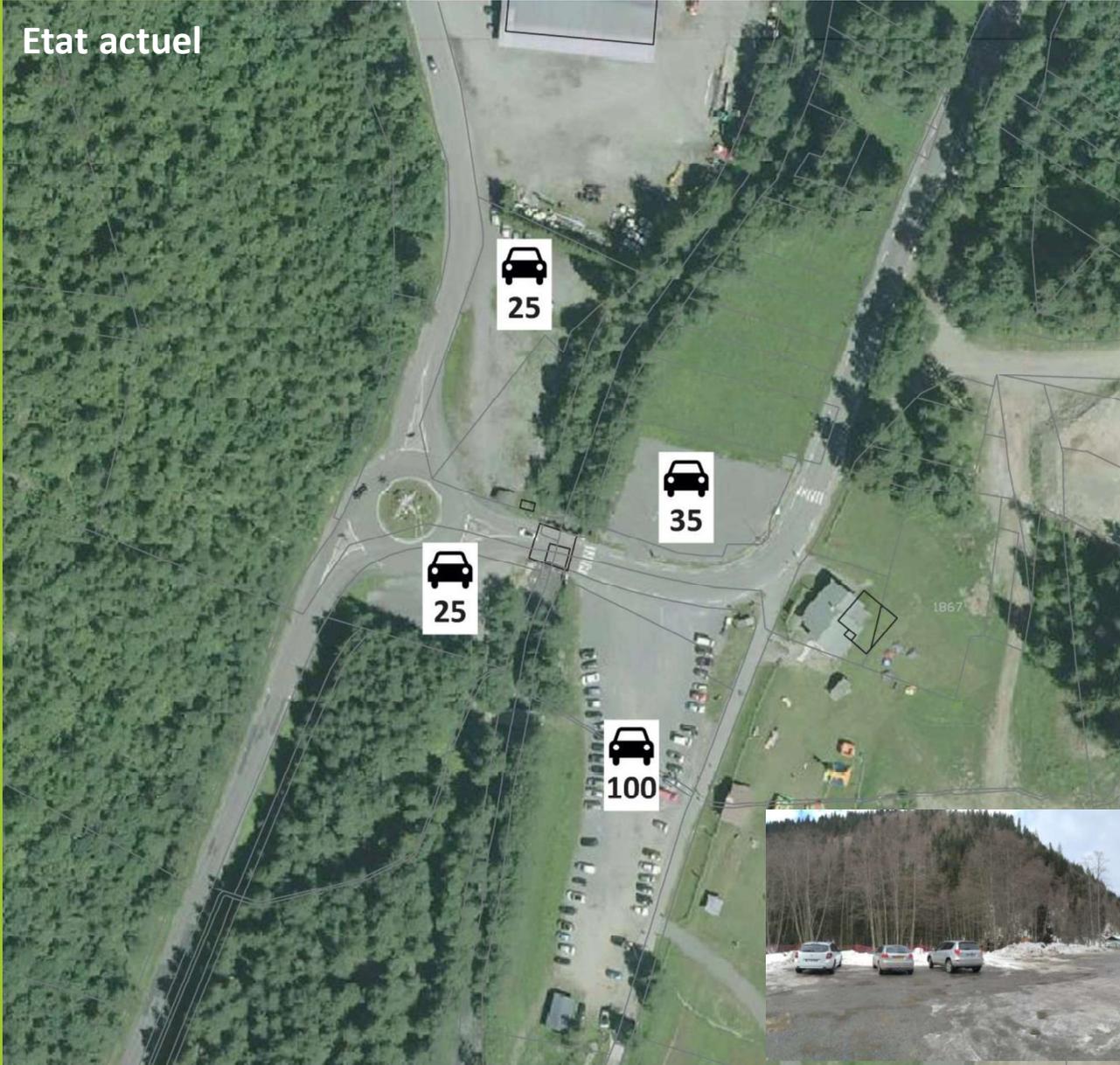
Dimensionnement des emplacements Cars en épi – 11m maximum

### Intégration des cheminements piétons en lien avec les différents pôles d'activités et valorisation de l'espace public

# Principes d'aménagement

## a. Stationnement de l'entrée de la Gorge - Etat actuel

Etat actuel



# Principes d'aménagement

## Requalification du stationnement de l'entrée de la Gorge

Illustration



### Requalification paysagère de la RD902

Valorisation paysagère de la porte d'entrée dans la Gorge : végétalisation des accotements et espaces de transition entre la RD902 et les parkings, traitement qualitatif transversal et structurant du premier plan ouvert sur la Gorge, création d'un 'signal', ainsi que des abords du foyer de fond et des dépendances autour du giratoire.

### Organisation du stationnement

- Suppression des poches de stationnement, situées en rive gauche du Bon Nant. Renaturer les espaces tout en permettant du stationnement temporaire (mélange terre-pierre)
- Création d'un arrêt de dépose pour une navette, en bord de RD902, à proximité du pont.
- Réorganisation des espaces de stationnements. Au Sud un parking de 100 places, avec 1 entrée/sortie unique et au Nord un stationnement de 35 places avec une entrée face à l'accès du parking Sud et une sortie indépendante côté Est.
- Afin de satisfaire aux exigences d'intégration paysagère, le ratio nécessaire par emplacement sera de 32m<sup>2</sup> minimum.